

COPIE



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

La ministre chargée des Transports,  
auprès du ministre d'État

Paris, le 09 AVR. 2019

Monsieur le Rapporteur, *Ces Soël*

Le 27 février dernier a été adopté le budget initial de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF). Malgré un contexte budgétaire fortement contraint, l'effort de modernisation des réseaux ferroviaires et routiers est confirmé dans le respect des engagements figurant dans les contrats de plan État-Région.

L'adoption d'un budget pour l'AFITF permet d'engager les crédits nécessaires à la réalisation des projets des CPER, en commençant par les projets les plus attendus.

Ces opérations et ces conventions seront engagées progressivement au cours des prochains mois. Cependant, je sais que le démarrage de plusieurs opérations dans votre territoire était dépendant de la disponibilité immédiate de crédits de l'AFITF. C'est pourquoi je tiens à vous confirmer que les financements pour les opérations suivantes, particulièrement attendues dans votre territoire, sont d'ores-et-déjà engagés. Ces opérations peuvent donc démarrer très rapidement :

- La rocade de Gap, pour un montant de 5 000 000 euros, dont 1 665 000 euros de part État ;
- La modernisation de la RD 1075 entre Sisteron et Grenoble, pour un montant de 1 030 000 euros de part État ;
- Le lancement des travaux de régénération de la ligne Livron-Aspres-Veynes, pour un montant de 5 006 000 euros de part État.

Vous pouvez compter sur l'engagement des services de l'État pour mener à bien ces projets.

Je vous prie de croire, Monsieur le Rapporteur, en l'expression de mes sincères salutations.

*Bonne nuit*

Élisabeth BORNE

Monsieur Joël GIRAUD  
Député des Hautes-Alpes  
Assemblée Nationale  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS 07 SP